



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2017

L'An Deux Mille dix-sept, le 6 Décembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 1 décembre 2017 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Pierre-Nicolas ADAMIEC, Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

Absents et Excusés : BEAU Christian pouvoir donné à AULERY Lucien, DUBOIS Karine pouvoir donné à COSTA Rémy, TOULOUZE Amandine pouvoir donné à TOULOUZE Michel.

Absent non excusé : Sabrina BOUXIN

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur COSTA Rémy est nommé secrétaire de séance.

1. Décoration de Noël :

La pose des décorations de Noël aura lieu la semaine prochaine.

Nous avons acheté 2 luminaires et une traversée.

2. Goûter Noël :

Pour le goûter du 23/12, nous avons retenu un spectacle de magie pour remplacer les jeux en bois suivi d'une animation ballons.

3. Station d'épuration :

La station est dans un état lamentable aussi nous arrêtons d'y stocker les déchets verts.

Nous envisageons de la nettoyer dès que possible.

4. Gestion des déchets verts :

La loi interdisant de brûler les déchets verts nous impose de trouver une solution pour éviter les allers retours intempestifs à la déchèterie. Cette solution tendrait à offrir un service supplémentaire sur la commune destiné aux habitants.

5. Achat camion pour la commune :

Point reporté en attendant d'y voir plus clair sur la problématique de l'évacuation des déchets verts.

6. Garderie Brignon :

Depuis maintenant presque 2 mois d'échanges avec Alès Agglo, la situation sur les inscriptions GARDERIE connaît une petite évolution avec la mise en place d'une troisième personne sur la garderie du soir ; par contre les parents n'ont toujours pas la possibilité d'inscrire leurs enfants à la garderie de BRIGNON car la capacité des effectifs est atteinte ! Nous constatons néanmoins que certains parents ne préviennent pas de l'absence de leur(s) enfant(s) ce qui fausse le planning de prévisions d'inscriptions et pénalise les parents en demande occasionnelle !

Suite aux échanges de mails avec Mr Christian SESTINI d'Ales Agglo et aux vues des chiffres réels mentionnés, avec parfois un écart d'une dizaine de places en moins, il a été demandé à la Mairie de BRIGNON de faire un pointage afin de vérifier si ce sont régulièrement les mêmes familles qui réservent le service sans l'utiliser. Il s'avère nécessaire de sensibiliser les parents sur la situation actuelle pour une gestion plus solidaire et équitable des inscriptions. Il est envisagé qu'un tarif plus élevé soit appliqué en 2018 aux familles dans le cas où les enfants inscrits ne se présenteraient pas à la garderie.

7. Expo photos, parution du livre :

L'expo a été un succès avec environ 500 visiteurs et 98 livres vendus.

Le livre sera mis en vente à l'épicerie.

8. Arrêt de bus, route des Vignerons :

Nous avons 4 devis pour la mise en conformité des abords de l'arrêt de bus sis route des Vignerons.

Le conseil décide de retenir celui de Giraud, le moins disant et répondant entièrement à nos exigences. Il conviendra de se rapprocher de l'unité territoriale pour faire valider les choix techniques.

9. Admission en non valeurs :

Le conseil valide l'admission en non-valeur de la dette de Mme X.

10. Demande de subvention Tennis Club :

Le tennis club nous demande une subvention pour acheter un robot, permettant l'entraînement des licenciés du club, pour un montant d'environ 990 Euros.

Oui à l'unanimité, le conseil insiste sur l'importance de trouver un lieu de stockage sécurisé.

11. Parc naturel régional des Garrigues :

Le maire présente les contours du parc naturel des garrigues. Cruviers-Lascours se situe à la frontière de cette zone. Nous serons présents à la prochaine réunion du PNR garrigues.

12. Dissolution du SM de la Droude :

Vote unanimité

13. Déclaration de l'état de catastrophe :

La demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle part la semaine prochaine.

14. Loi Gémapi :

Le conseil vote contre le transfert des compétences GEMAPI et eau potable assainissement à la communauté Alès Agglo.

15. Augmentation des loyers des logements :

Le conseil décide d'appliquer la hausse de l'indice INSEE à tous les loyers perçus par la commune et d'uniformiser les coûts du ménage des parties communes.

16. Pluvial rue des Ecoles :

Nous avons eu une entrée d'eau dans la remise de M. Landragin. Le conseil propose de se déplacer avec la commission Urba pour aviser.

17. Cimetière :

La commission urbanisme se réunira pour programmer les travaux pour l'allée centrale, et la création d'un columbarium

18. Candélabre Chemin Octave Etienne :

La commission s'était rendue sur les lieux pour statuer sur le déplacement du candélabre. Un devis de 1500 euros nous a été remis. Nous décidons de démarrer les travaux.

19. Plan local d'urbanisme :

La réunion du comité de pilotage a lieu mercredi prochain à 18h30.

Le maire explique que le classement en ZU des parcelles Rouvière n'est pas judicieux car elles sont joutées de parcelles ZN.

20. Questions diverses :

-Les travaux du foyer devaient débuter ce Lundi 11 pour une durée de 2 semaines. La salle étant louée pendant cette période, ils seront différés au 02/01.

-La soirée pour Jade organisée par Marie-jeanne Andrée a rapporté 1372 euros reversés à l'association Jade poly handicap.

-Le marché de Noël a rapporté 390 € à l'association Models. Une partie de la recette à définir sera reversée au profit du Téléthon.

- Pour les vœux 2018 de la mairie, le conseil municipal arrête la date du 06/01.

- Un point est fait par le maire et son adjoint sur la réforme de l'IFSE et le CIA.

- Des entretiens individuels pour les employés municipaux sont déjà planifiés pour cette fin de semaine. Une commission RH, avec un retour au prochain conseil, sera convoquée d'ici une quinzaine de jours pour faire le point sur l'atteinte des objectifs assignés à chacun.

- Le besoin de création de logements sociaux étant une réalité, et après discussion sur les différents potentiels immobiliers, le conseil municipal décide de demander à Pierre Sauvage de réaliser une étude sur la faisabilité des travaux concernant leur transformation.

La séance est levée à 23h50.